

Un arbre à palabre pour échanger, apprendre et construire

Séance 6 Forum multi-acteurs

« Les OSC et le renforcement de la démocratie au Mali :

Faire-valoir, substituts ou contre-pouvoirs?»

Jeudi 13 Janvier 2011

CAHIER DE PROPOSITIONS

SOMMAIRE

SO	MN	ЛAIRE	2
ı	Le p	processus	3
	La n	néthodologie	3
	1-	– Structuration et fonctionnement des OSC	7
	•	Constats majeurs	7
	•	Propositions	7
	✓	Mettre fin aux malentendus sur la société civile et ses composantes au Mali	7
	✓	Assurer la durabilité des actions menées par les OSC	8
	✓	Concilier tradition et modernité	9
		– Financement et autonomisation des OSC : comment assurer des financements pérennes internes, publics, privés) aux OSC ?	10
	•	Constats majeurs	10
	•	Propositions	10
	✓	Rendre les ressources disponibles et les diversifier	10
	✓	Améliorer la gestion des finances	10
	11.	I – Représentation et participation des OSC au dialogue social, politique et sur les politiques.	11
	•	Constats majeurs	11
	•	Propositions	11
	✓	Construire un dialogue social endogène	11
	✓	Rendre le dialogue inter-OSC efficace	12
	✓	Pour mieux peser sur le dialogue politique et sur les politiques	12
Pe	rspe	ectives	14
		Nationales	14
,	>	Régionales	14
	>	Internationales	14
Sig	les	et abréviations	15

Présentation du Forum multi-acteurs (FMA)

Le processus

Le Forum multi-acteurs sur la gouvernance au Mali est un processus hérité de la dynamique de réflexion amorcée dans le cadre du colloque international de Bamako : « Entre tradition et modernité : quelle gouvernance pour l'Afrique ? » (23-25 janvier 2007) et d'une étude sur la revue des initiatives de gouvernance au Mali (Juillet 2007).

Lancé en juin 2008, le Forum multi-acteurs a été conçu comme un espace public de dialogue, entre une diversité d'acteurs de la gouvernance au Mali pour échanger autour des problématiques de gouvernance de ce pays et identifier les leviers d'action sur lesquels s'appuyer pour tendre vers une gouvernance légitime et enracinée.

Depuis sa création, cinq séances thématiques se sont tenues:

- Séance 1 : « L'accès aux services publics de base au Mali » (Décembre 2008)
- Séance 2 : « Accès à la justice et droits des citoyens : le cas du foncier au Mali » (Juillet 2009)
- Séance 3 : « Le processus électoral au Mali : quel sens ? Pour quelles légitimités ? » (Décembre 2009)
 - Séance 4 : « La gouvernance de l'aide au Mali » (Juillet 2010)
 - Séance 5 : « Quelle éducation pour renforcer la citoyenneté au Mali ? »

La méthodologie

A l'issue des études préalables au Forum, certains thèmes ayant une résonance particulière dans l'actualité ont été identifiés pour être débattus. Dès lors, les quarante membres permanents du Forum, les personnes en charge de l'organisation des séances ainsi que les invités experts sur les thématiques abordées se réunissent environ tous les trois mois pour une journée de Forum. Ils contribuent à dresser un diagnostic de l'existant pour dégager des pistes de solution et répondre alors aux crises de gouvernance que le Mali et d'autres pays connaissent. Ces solutions et pistes de réflexion peuvent ensuite être partagées par une multitude d'acteurs de la scène africaine et internationale tant les préoccupations sont communes.

C'est donc à partir de l'examen minutieux des pratiques de gouvernance et de la richesse d'un dialogue libre qui se nourrit de regards croisés et du partage des imaginaires, que ce cadre tente de répondre à la question de savoir comment mobiliser et faire coexister le socle commun de valeurs et de traditions au Mali pour construire des modes de régulation de la société qui répondent aux défis nationaux et mondiaux de gouvernance.

Etat des lieux sur les organisations de la société civile au Mali et le renforcement démocratique

Faire-valoir, substituts ou contre-pouvoirs? Poser une telle question concernant les organisations de la société civile au Mali interroge d'emblée sur le rôle qu'elles peuvent jouer dans le cadre du renforcement de la démocratie dans le pays. C'est à travers l'Histoire propre du Mali et au regard des perspectives à venir que des éléments de réponse peuvent se dessiner.

Les organisations de la société civile sont toutes considérées initialement comme étant à but non lucratif et œuvrant indépendamment de l'administration publique au service de l'intérêt général. Mais elles sont également toutes le produit d'un enracinement unique, d'une histoire propre dont on ne peut faire abstraction aujourd'hui si l'on veut tenter d'apporter de nouveaux éléments. Cela se caractérise au Mali notamment par l'existence d'une société civile dite traditionnelle, coexistant avec une société civile dite moderne. La première, bien que représentant 70 à 80% des sollicitations de la population¹, n'est pas prise en considération dans les cadres de dialogue institutionnel et notamment par les deux principales faîtières (Conseil National de la Société civile et Forum des Organisations de la Société Civile) qui se sont constituées ces dernières années au Mali. Cela participe au malentendu qui perdure à propos de la société civile dans le pays. Ne faisant pas encore l'objet d'un texte de loi, trois définitions de la société civile cohabitent au Mali (la recommandation de 2011, la définition du PNUD et celle proposée lors de l'étude menée par Aga Khan) sans inclure la totalité des acteurs. L'inexistence d'une définition et de composantes reconnues, partagées et acceptées par tous les acteurs constitue alors un obstacle à la légitimité accordée aux actions menées par les OSC dans ce nouveau contexte d'une société civile élargie.

Il est à noter également que les organisations de la société civile ont connu leur essor avec l'avènement de la démocratie à partir de 1991. Les OSC se sont multipliées, développées sur l'ensemble du territoire et ont déployé des activités dans tous les domaines liés au développement. Cette floraison d'organisations a également engendré le morcellement des actions au détriment d'une société civile structurée et efficace. Les OSC font face aujourd'hui à de nombreux défis en vue de pouvoir véritablement jouer leur rôle, parmi lesquels trois obstacles majeurs rencontrés : une fragilité structurelle, un déficit d'ancrage et de légitimité, une instabilité financière. En interne, les OSC se heurtent à des limites en termes de management, de leadership voire même avant toute chose, d'engagement militant. Cela entrave la crédibilité des actions menées et pose question quant à la durabilité de ces organisations et leur capacité à contribuer au développement de la démocratie au Mali. Les mutualisations d'expériences restent assez peu développées et l'image des OSC vis-à-vis de la population est souvent négative.

¹ Cf. communication Richard Toé, séance 6, 13 Janvier 2010, « Le cas des autorités et institutions traditionnelles »

Pourtant, des efforts importants sont faits en vue de structurer les OSC et leur assurer une place de choix dans le dialogue social ainsi que dans le dialogue politique avec l'Etat et les PTF. Des cadres de concertation existent, les OSC sont associées à l'élaboration de certaines politiques publiques, etc. Mais leur capacité d'influence n'est pas encore totale et penche parfois vers la simple représentation. Sont alors en cause à la fois les compétences mêmes des membres et leaders des OSC mais également la véritable place qui leur est accordée.

Le défi qui se pose aujourd'hui aux organisations de la société civile au Mali est de pouvoir peser considérablement et de façon légitime sur le dialogue politique et social, ce qui passe assurément par un fonctionnement autonome et pérenne garanti par une structuration interne efficace. Mais cela n'a de sens qu'en soutien avec une mobilisation populaire et des membres engagés au sein des OSC. Lier la diversité des ces organisations à la défense de l'intérêt général, partir des expériences des acteurs à toutes les échelles du territoire, voici autant de perspectives abordées.

Cadre d'analyse

A travers cette sixième séance du Forum Multi-Acteurs sur la gouvernance, les débats et analyses se sont portés sur les acteurs essentiels du dynamisme démocratique au Mali, à savoir, les organisations de la société civile. Ayant connu un formidable essor depuis l'avènement de la démocratie et présentes sur tous les domaines liés au développement, ces organisations souffrent néanmoins toujours de dysfonctionnements qui entravent les actions menées.

Cela nous a donc amené à nous interroger sur la marge de manœuvre réelle de ces organisations visà-vis de la population, de l'administration étatique ainsi que des partenaires techniques et financiers.

Quatre axes majeurs ont structuré les communications lors de cette séance :

- les organisations de la société civile : défis, acquis, perspectives
- la société civile du point de vue des spécialistes de la tradition au Mali
- la place des organisations de la société civile dans le dialogue social, politique et sur les politiques au Mali
- Partage d'expérience : les organisations de la société civile et le renforcement démocratique : le cas du Bénin

Le premier point a fourni les informations nécessaires sur ce qu'est la société civile au Mali et la façon dont elle évolue avec le temps. Aujourd'hui des défis majeurs restent à relever en vue de renforcer les acquis et approfondir la dynamique de développement des organisations de la société civile que le pays a connu au début des années 1990.

Le point de vue des traditionalistes est venu compléter ces informations et attirer l'attention sur les organisations traditionnelles qui existent depuis toujours et fonctionnent très largement auprès des populations. Une synergie entre ces deux types d'organisations présentées assurerait un dynamisme bénéfique au renforcement de la démocratie.

De quoi pouvoir envisager ensuite le renforcement de l'implication et de la participation des OSC dans le dialogue social, politique et sur les politiques. Ces organisations sont de plus en plus sollicitées mais ne sont pas forcément toujours en mesure de jouer leur rôle. Afin de ne pas fuir les

cadres de concertation au sein desquelles elles sont invitées, des propositions ont été faites en vue de renforcer leurs capacités.

Enfin, la communication présentée sur le Bénin a permis de relever des similarités en termes de difficultés rencontrées, preuve s'il en est, que les obstacles qui se trouvent au Mali ne sont pas nécessairement endogènes. Les mécanismes envisagés pour régler quelques problèmes ont donc été partagés, reste à les ancrer dans les réalités maliennes.

La journée a continué ensuite lors des ateliers en groupe autour de trois thèmes devant amener à des propositions d'amélioration :

- la structuration et le fonctionnement des OSC
- le financement et l'autonomisation des OSC
- la représentation et la participation des OSC au dialogue social, politique et sur les politiques

C'est donc autour de ces points que des propositions de changement ont été formulées. Globalement, l'accent a été mis sur le fait que, bien que de nombreuses organisations récentes de la société civile aient vu le jour, ce sont les organisations traditionnelles qui représentent toujours aujourd'hui le vivier principal. Le constat a été qu'au-delà de tous les dysfonctionnements structurels, organisationnels, techniques et financiers à régler, c'est le concept même de société civile et ses composantes qui doivent être adaptées aux réalités du Mali.

Constats / Propositions

I – Structuration et fonctionnement des OSC

Quels outils dégager pour contribuer au renforcement de la structuration interne des organisations de la société civile au Mali ?

Quels rôles les différents acteurs et organisations peuvent-ils jouer pour une compréhension commune, partagée et acceptée du concept de « société civile », sa structuration et son fonctionnement pour une meilleure efficacité et efficience au Mali ?

Constats majeurs

Nombreuses, présentes sur tout le territoire et intervenant dans de multiples domaines majeurs liés au développement, les organisations de la société civile au Mali représentent des acteurs importants du régime démocratique malien. Mais leur rôle reste encore limité aujourd'hui en raison notamment de certaines faiblesses de structuration interne. Entre organisations traditionnelles et modernes, cadres conceptuels et législatifs multiples, la société civile malienne tente de poser des bases communes stables.

Propositions

✓ Mettre fin aux malentendus sur la notion de société civile et ses composantes au Mali

Constats spécifiques

 La notion de société civile est évolutive et contingente (culture, histoire, politique, ...)

 Trois définitions non-officielles cohabitent au Mali : la recommandation de 2001², la définition du PNUD³ et la définition issue du rapport d'Aga Khan⁴

² C'est en 2001, lors de l'atelier national de Validation de la synthèse des rencontres de la société Civile Malienne les 9 et 10 octobre à Bamako, que la définition suivante a été adoptée : « la société civile est l'ensemble des institutions (Associations, Organisations, Alliances, Syndicats, etc.,) à but non lucratif, librement constituées, indépendantes du politique et de l'administration publique et dont le but n'est pas la conquête ou l'exercice du pouvoir public. Les institutions qui composent la société civile participent à la définition et à la mise en œuvre des politiques de développement et exercent un contrôle sur la mise en œuvre de ces politiques. Afin de réussir leur mission, les institutions doivent respecter les règles de gouvernance démocratique concernant leur fonctionnement interne, défendre les intérêts de leurs membres et contribuer au développement social, économique et culturel durable de la société² ».

³ Selon le rapport du Forum Mondial des Nations Unies (1996), « la société civile comprend toutes les formes d'action politique dont l'initiative est prise par les citoyens, depuis l'habitant d'un quartier donné qui s'adresse à un responsable des pouvoirs publics en demandant que l'on bouche un trou dans la rue, jusqu'à l'organisation de nombreux citoyens au sein des organisations de masse de la société moderne, les partis politiques, les associations professionnelles, les différents groupes constitués autour d'un ou de plusieurs centres d'intérêt et les milliers d'organisations et d'agences qui existent entre les uns et les autres et qui, d'une façon ou d'une autre, cherchent à influencer les processus politiques et la prise de décisions. La société civile

	 Les composantes de la société civile créent des divergences (à l'inverse du Bénin par exemple, les syndicats médias et organisations de la société traditionnelles ne sont pas incluses)
	 Convenir d'une définition de la société civile adaptée à la culture
	·
Leviers d'action	malienne
	 Renforcer la définition de 2001 pour aller au-delà d'une simple recommandation, y inclure de nouveaux acteurs (les syndicats, les médias, les organisations privées, les organisations traditionnelles) et le citoyen
	 Elaborer un texte de « loi-parapluie » reconnu par l'ensemble des OSC
	 Déterminer les critères pour établir les composantes de la société civile au Mali
Piste de réflexion	Comment aboutir à une compréhension commune, acceptée et partagée des OSC ?

✓ Assurer la durabilité des actions menées par les OSC

	Il existe un cadre légal qui institue la société civile mais celui-ci n'est
Constats spécifiques	pas unique
	Les expériences de reconstruction à partir du local (SUCO, Sahel 21) ont
	des effets positifs
	 Le répertoire national géré par la CADB est incomplet
	■ Mettre en place une Charte définissant et régissant les OSC et lui
Leviers d'action	conférer une force légale
	 Mettre en place un dispositif pour garantir et faire respecter la Charte
	 Développer un mécanisme d'autocontrôle des OSC
	 Appliquer la certification aux OSC bénéficiant d'un financement public
	(sauf organisations de base)
	Déterminer et mettre en œuvre une stratégie de regroupement des
	OSC autour d'agendas communs
	Favoriser la mutualisation d'expériences et de compétences entre OSC
	et PTF en vue de renforcer mutuellement les actions menées
	 Dynamiser les cadres de concertation entre OSC et collectivités locales
	Pourquoi la société civile malienne se fragilise-t-elle toujours plus ?
Pistes de réflexion	 Comment améliorer l'image des OSC (respect de la déontologie,
	légitimité, structuration) ?

inclut en conséquence les médias, syndicats, associations de quartier, associations de parents d'élèves et de professeurs, entreprises du secteur privé, et une myriade d'organisations formelles et informelles qui sont situées en dehors du domaine public ».

⁴ Selon l'étude menée par Aga Khan en 2008, 12 types ont été identifiés, qui reprennent la notion d'organisations de la société civile dans un sens alors élargi : les organisations traditionnelles, les organisations communautaires, les organisations religieuses, les organisations des affaires, les organisations de travail, les organisations d'auto-emploi, les organisations culturelles et sportives, les organisations philanthropiques, les organisations de services, les organisations de plaidoyer, les organisations de soutien aux OSC, les associations sectorielles des organisations de la société civile.

✓ Concilier tradition et modernité

	Société civile dite traditionnelle et société civile dite moderne
Constats spécifiques	cohabitent
	■ Les villages et quartiers sont les viviers de la société civile dite
	traditionnelle. Elle gère et représente 70 à 80% de la population ⁵
	 Ces OSC traditionnelles ne figurent pas dans les définitions non
	officielles de la société civile
	■ Dans certains cas, la société civile dite moderne sollicite l'appui de la
	société civile dite traditionnelle
	 Prendre en compte les OSC traditionnelles et leurs recommandations
Leviers d'action	lors de l'élaboration de la Charte
	■ Domestiquer les processus de développement pour un équilibre entre
	tradition et modernité
	■ Repenser le concept de gouvernement endogène pour faire
	correspondre les actions menées aux réalités locales

L'exemple du Bénin montre par ailleurs qu'il est possible d'établir une définition inclusive, mettre en place une Charte avec des composantes qui recouvrent toutes les organisations de la société civile. Un ministère en charge de la société civile a même été créé. Mais de tels dispositifs restent vains quand le cadre légal est désuet et inadapté et que la totalité des OSC ne sont pas répertoriées.

_

⁵ Cf. communication R. Toé, *ibid*.

II – Financement et autonomisation des OSC : comment assurer des financements pérennes (internes, publics, privés) aux OSC ?

Quels outils dégager pour contribuer au financement des organisations de la société civile au Mali?

Les financements des OSC par les PTF est-il un facteur de leur épanouissement ou un vecteur de la culture de la dépendance ? Quelles sont les conditions à remplir pour que ces appuis conduisent effectivement à l'épanouissement des OSC ?

Constats majeurs

Les organisations de la société civile au Mali dans son ensemble fonctionnent avec très peu de financements. Les ressources financières mises à disposition par l'Etat et/ou les PTF sont péniblement accessibles. Lever des fonds auprès de la population est également difficile. Dès lors, la pérennité des actions menées par les OSC, l'engagement de ses membres ainsi que le fonctionnement autonome de la structure sont remis en question.

Propositions

✓ Rendre les ressources financières disponibles et les diversifier

	 Les OSC rencontrent des difficultés pour accéder aux fonds publics,
Constats spécifiques	limités aux OSC « d'utilité publique »
	 La majorité des actions de la société civile ont été réalisées avec peu de
	financements
	 Les OSC sont dépendantes des financements des PTF et ont de faibles
	capacités de négociation face à eux
	 Renforcer les capacités techniques et de négociation des OSC
Leviers d'action	 Renforcer le fonds commun du PAOSC et assurer le financement des
	OSC traditionnelles
	 Alléger les critères et conditions d'accès des OSC aux financements
	public
	 Développer les prestations de service de la part des OSC en vue de
	d'assurer à long terme un autofinancement durable.

✓ Améliorer la gestion des finances

Constats spécifiques	 L'Etat suit insuffisamment les engagements des OSC Les OSC éprouvent des difficultés à mobiliser du financement interne car la plupart des membres des OSC ne s'acquittent pas de leurs cotisations
	 Certains dirigeants des OSC ont des compétences limitées en management

Actualiser les textes régissant la vie associative au Mali et en assurer leur respect par plus de transparence dans la gestion des ressources Mettre en place un cadre juridique de reconnaissance d'utilité publique au niveau territorial Améliorer les taux de recouvrement des cotisations des membres des OSC Renforcer la responsabilité sociale des entreprises au profit des OSC (coopération avec le secteur privé) Mettre en place des groupements d'intérêt public (GIP) entre l'Etat et

Deux points majeurs ont également été soulevés à travers l'exemple du Bénin : le manque de transparence financière et le phénomène généralisé de corruption. Quand ces problèmes perdurent, c'est la crédibilité même des actions menées par les OSC qui est sapée.

les OSC

III – Représentation et participation des OSC au dialogue social, politique et sur les politiques

Que faire pour améliorer la qualité de la participation des OSC au dialogue social, politique et sur les politiques (conception, suivi-évaluation des politiques et programmes de développement) ?

Comment rendre plus efficaces les politiques de renforcement des capacités des OSC et pérenniser leurs effets ?

Constats majeurs

Aujourd'hui de plus en plus sollicitées pour participer au dialogue avec l'Etat, les collectivités et les PTF, les organisations de la société civile sont souvent mal outillées pour jouer leur véritable rôle. Si les OSC sont reconnues comme des acteurs incontournables dans le développement du Mali, il est alors nécessaire qu'elles s'approprient les politiques qui sont mises en place, qu'elles assurent une organisation interne efficace pour rallier l'ensemble de la population à leur cause et peser ainsi sur l'élaboration des politiques publiques et leur mise en œuvre.

Propositions

✓ Construire un dialogue social endogène

	Les deux premières Républiques du Mali ont été peu favorables à
Constate enécifiques	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·
Constats spécifiques	l'éclosion d'une société civile. C'est l'avènement de la démocratie qui a
	permis un boom des OSC qui tardent cependant à être performantes
	Les grandes mutations du Mali se sont faites avec l'appui des autorités
	et institutions traditionnelles
	L'insuffisante connaissance et/ou utilisation des langues nationales par
	les administrations ainsi que certaines OSC reste un obstacle au dialogue
	social et politique
	Reconnaître officiellement les légitimités et institutions traditionnelles
Leviers d'action	et enseigner les valeurs qu'elles prônent en les appuyant au niveau local
	S'assurer de la prise en compte des valeurs et de la langue du milieu
	dans la formulation des politiques, programmes et projets de
	développement
	 Utiliser les langues nationales dans la communication au sein des
	l E. Iltilicar las languas nationales dans la communication au soin des l

		structures administratives
	•	Créer un organe local de mise en synergie des différentes légitimités
Piste de réflexion	•	Comment refaire le dialogue au Mali sur la base des langues nationales ?

✓ Rendre le dialogue inter-OSC efficace

	■ Il existe au Mali deux grandes faîtières d'OSC (le Forum des OSC et le
Constats spécifiques	Conseil National de la société civile) mais leur les problèmes de déficit de
	gouvernance ne favorise pas les synergies inter-OSC
	 Les OSC ont des difficultés à remplir leurs missions statutaires
	 Le personnel des OSC a des compétences techniques relatives
	 Un déficit de communication interne et externe est constaté
	 Renforcer les capacités stratégiques des OSC
Leviers d'action	■ Mettre en œuvre une stratégie de communication sur les enjeux et
	réalités de la société civile au Mali
	Renforcer, harmoniser et pérenniser les programmes spécifiques d'appui
	aux OSC
	 Améliorer le mode de désignation des dirigeants des OSC pour renforcer
	leur leadership
	Privilégier les partenariats et alliances de qualité entre OSC pour
	mutualiser les expériences et leur expertise
	■ Améliorer la gouvernance interne des OSC par l'exercice de la
	redevabilité des membres

✓ Pour mieux peser sur le dialogue politique et sur les politiques

	<u> </u>
Constats spécifiques	 L'Etat et les PTF sont volontaires pour accompagner les OSC au Mali Les OSC sont impliquées dans l'élaboration des politiques publiques, présentes dans les comités de coordination et de suivi Les synergies avec les collectivités territoriales et l'administration centrale sont limitées Un climat de méfiance règne entre l'Etat et les acteurs de la société civile (ruptures politique, culturelles, économiques et administratives) Il subsiste un malentendu sur le sens de la neutralité de la société civile dans le dialogue politique. Certaines OSC subissent des tentatives d'instrumentalisation politique et sociale de leurs actions
Leviers d'action	 Rechercher la synergie des interventions des OSC avec les plans de développement des collectivités. Les plans d'action des OSC doivent permettre de saisir les opportunités des plans nationaux, régionaux et locaux. Développer l'auto-mobilisation des OSC dans la recherche d'information sur le dialogue politique et sur les politiques Instituer et/ou dynamiser un processus de dialogue entre OSC, entre OSC et pouvoirs publics à toutes les échelles du territoire (national, régional, local) Définir, conceptualiser et opérationnaliser des mécanismes pérennes de reddition des comptes pour tous les acteurs
Pistes de réflexion	La société civile : contre-pouvoir, contrepoids ou interface ? Comment mettre fin aux OSC comme faire-valoir pour des prises de
	■ Comment mettre fin aux OSC comme faire-valoir pour des prises de

- position objectives et crédibles de la société civile ?
- Comment instaurer un dialogue serein et productif, une confiance mutuelle en lieu et place des rapports de méfiance et de défiance entre OSC et pouvoirs publics ?
- Comment établir une véritable coopération en lieu et place de la substitution?
- Quel rôle des OSC dans la lutte contre la corruption ?
- Quelle place pour les OSC dans les relations PTF/Etat ?

Il peut être envisagé, à l'image du Bénin que la Cour constitutionnelle reconnaisse la société civile comme un organe d'interface et de médiation. La confusion des pouvoirs (exécutif/judiciaire) qui a lieu parfois dans ces pays neutralise en fait les efforts menés par les OSC.

Il pourrait également être intéressant de s'interroger sur des moyens de préserver les organisations traditionnelles de la récupération politique et assurer ainsi une entière crédibilité et légitimité des organisations de la société civile.

Perspectives

Nationales

- Amener les participants au Forum à se saisir de ces propositions, les mettre en œuvre et les partager
- Impliquer la population dans son ensemble, jusque dans les régions dans la mise en œuvre des propositions
- Renforcer la sensibilisation et la responsabilisation des acteurs et impliquer la population à toutes les échelles (du local au national)
- Appuyer la prise en compte des valeurs et traditions propres au pays dans les actions menées et soutenues par la société civile à tous les niveaux
- Amener l'Etat à rendre effectifs les engagements pris en vue d'améliorer l'implication des organisations de la société civile à la formulation, la mise en œuvre et le suivi-évaluation des politiques de développement et de renforcement démocratique au Mali
- Promouvoir la mise en place d'actions de la société civile à partir des populations locales (exemples de SUCO et Sahel 21)
- Approfondir la thématique de cette sixième séance avec les acteurs intéressés

Régionales

- Partager ces propositions et pistes de réflexion avec les pays frontaliers notamment (Burkina Faso, Sénégal, Niger, Bénin) menant des réflexions similaires
- Alimenter ce cahier d'autres expériences vécues dans la sous-région en vue de mutualiser certaines actions de développement, à travers par exemple le réseau de l'Alliance pour Refonder la Gouvernance en Afrique, l'Institut Africain sur la Gouvernance, ...

Internationales

- Le Forum multi-acteurs sur la gouvernance doit contribuer à la coordination au mieux des actions menées conjointement avec l'Etat, les collectivités territoriales, les PTF, la société civile, les citoyens ...
- Inciter les universitaires à rédiger et publier des travaux de recherche sur les pistes de réflexion dégagées lors de cette séance

Sigles et abréviations

ARGA Alliance pour Refonder la Gouvernance en Afrique

CADB Cellule d'Appui au Développement à la Base

FMA Forum Multi-Acteurs

GIP Groupement d'intérêt public

OSC Organisations de la Société Civile

PNUD Programme des Nations Unies pour le Développement

PTF Partenaires techniques et financiers